

RECTIFICATIF 1

Randonnées dans le nord de la Sardaigne

7 jours - 6 nuits
Départ le 12 mai 2023



Coût par personne : à partir de 1 215 €
Supplément pour chambre individuelle : 227 €.

(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)

Nous vous proposons un programme original de découverte du nord-ouest de la Sardaigne faisant la part belle aux randonnées et aux balades urbaines. Se partageant entre la côte et région montagneuse du Monte Limbara, ce programme se veut proche de la culture et du terroir sardes et loin de l'aspect blingbling que l'on trouve aussi sur l'île. Il se veut également être garant d'un **tourisme responsable et éthique** à la découverte de la vie locale et d'acteurs engagés dans la préservation de l'environnement.

Les + du circuit : la **diversité des sites et des paysages** : villes et villages au riche patrimoine, falaises tombant à pic dans la Méditerranée, plages de sable blanc bordées par une mer turquoise. La **Méditerranée**, omniprésente lors des randonnées, vous offrant de superbes paysages ainsi que plusieurs possibilités de baignade.

DESCRIPTIF

Ce programme pourra être modifié en fonction des impératifs locaux. Les randonnées sont prévues avec une longueur d'une quinzaine de kilomètres et une dénivellée maximale de l'ordre de 400 mètres ; leur allure sera tranquille.

- Vendredi 12 mai :

9 h 00 : début de la prestation ATC – Accueil du groupe au port de Porto Torres par l'accompagnateur de l'agence locale.

Randonnée de 4 heures et 330 mètres de dénivellée environ. Découverte des paysages de la Nurra : ancienne ville minière d'Argentiera, lac naturel de Baratz et baie de Porto Ferro.

Transfert et installation dans notre hébergement pour deux nuits. Dîner au restaurant.

- Samedi 13 mai :

Randonnée de 4 heures environ dans le parc naturel régional de Porto Conte : promontoire de Capo Caccia offrant de magnifiques panoramas, Punta Giglio, découverte de la grotte de Neptune depuis l'extérieur. En cours de journée, visite du petit musée consacré à Antoine de Saint-Exupéry, qui vécut à Porto Conte en 1944 quelques mois avant sa disparition.

Dîner au restaurant avec cours de cuisine sarde.

- Dimanche 14 mai :

Randonnée de 2 heures environ. Balade urbaine dans Alghero, ville fortifiée peuplée par les Catalans au XIV^e siècle. Ensuite, départ pour Bosa en longeant la côte (succession de vues panoramiques). Balade urbaine dans ce village médiéval coloré, découverte du vin sarde, la Malvasia, puis arrêt à la plage de Porto Alabe avec possibilité de baignade.

Transfert vers la région montagneuse de la Gallura et installation dans un autre hébergement pour quatre nuits.

Dîner au restaurant.

- Lundi 15 mai :

Randonnée de 5 heures et 400 mètres de dénivellée environ dans le Monte Limbara, terre de granit et secteur le plus élevé du nord de la Sardaigne (1 360 m d'altitude), garant de plusieurs belvédères. Un parcours dans un territoire d'une grande biodiversité avec des espèces endémiques, des vues dégagées et des paysages fascinants. C'est par ailleurs la région du chêne-liège. Nous découvrirons cet arbre avec un naturaliste. Dégustation du vin local, le Vermentino di Gallura.

Dîner au restaurant.

- Mardi 16 mai :

Randonnée de 3 heures et 300 mètres de dénivellée environ dans le Monte Limbara avec visite du centre de réintroduction du mouflon, promenade vers le riu Pisciaroni et ses piscines naturelles. Découverte du Nuraghe Maiori, vestige d'une structure mégalithique datant de l'âge du bronze. L'après-midi, balade urbaine dans Tempio Pausania, charmante ville dotée d'un centre historique pittoresque.

Dîner au restaurant.

- Mercredi 17 mai :

Un itinéraire par étapes avec des transferts en bus et de petites excursions pédestres pour savourer la côte nord de la Sardaigne où alternent côte granitique et plages de sable fin : village de Luogosanto, péninsule de Capo Testa, en face de la Corse, dunes de Rena Majore, promontoire de Monti Russu. Environ 4 heures de marche.
Dîner au restaurant.

- Jeudi 18 mai :

Retour à Porto Torres en suivant la Costa Paradiso. Arrêts à Castelsardo, village fortifié, et au site archéologique de Monte Accodi. Environ 2 heures de marche.

Fin de la prestation ATC.

PRIX :

1 215 € par personne sur la base de 16 participants

1 310 € par personne sur la base de 12 participants

Ces prix sont calculés à la date du 12 janvier 2023. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

ENCADREMENT :

- L'encadrement du séjour est assuré par un **accompagnateur local francophone**.
- Ces randonnées ne présentent pas de difficultés particulières ; elles s'adressent néanmoins à des randonneurs avertis pratiquant la marche couramment. Toute particularité physique (maladie, blessure récente ou ancienne) **devra être impérativement signalée à l'animateur ATC.**

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Vous serez rattaché à un groupe de 16 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit **12 personnes**.

LE PRIX COMPREND :

- Les transferts routiers prévus au programme en autocar privé.
- Les services et taxes locales.
- Les services d'un guide local francophone et d'un accompagnateur ATC pendant tout le séjour.
- L'hébergement en chambre double en agriturismo équivalent au niveau 3 étoiles français (chambre individuelle suivant disponibilité avec supplément).
- Les boissons aux repas du soir (vin et eau minérale).
- Les visites, services et entrées mentionnés au programme.
- La pension complète du déjeuner du 12 mai au déjeuner du 18 mai (pique-niques les midis).
- L'assurance assistance et rapatriement souscrite par ATC-Routes du Monde (hors garanties Covid).

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusque et depuis Porto Torres.
- Les dépenses à caractère personnel.
- Le port des bagages.
- Le supplément pour chambre individuelle : sur demande.
- Le montant de l'adhésion et les frais de dossier éventuels.
- Les pourboires.
- L'assurance avec extension COVID couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID : 3% par personne du prix total du voyage (minimum 10 €/personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.

INFORMATIONS PRATIQUES

ACHEMINEMENT PRÉ ET POST SÉJOUR

Le séjour a été programmé avec l'utilisation du ferry de Corsica Ferries Toulon/Porto Torres (traversée de nuit avec un départ le 11 mai vers 17 heures 30 pour l'aller et un départ le 18 mai vers 21 heures pour le retour) mais chacun peut venir à Porto Torres et en repartir d'une autre manière. L'ATC n'est pas responsable des éventuelles difficultés d'acheminement pré et post séjour ; l'assurance souscrite ne couvrira pas cette prestation extérieure.

ASSURANCES :

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

HÉBERGEMENT :

Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :

Ce séjour n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

FORMALITÉS :

Concernant les conditions de Police et de Santé, les voyageurs doivent consulter avant leur date de départ les sites internet suivants pour vérifier les formalités administratives et sanitaires à accomplir pour chacun des pays où ils se rendent, y compris en cas de simple escale ou de transit :

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 - Télécopie 01 58 20 51 24 - courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUR France (Ministère du Tourisme) et comme

Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 - SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie>
- <http://www.sante.gouv.fr>.

Il vous appartiendra de vous conformer aux formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC Routes du monde ne pourra être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé. L'accomplissement des formalités administratives et sanitaires et les éventuels frais relatifs à ces formalités sont à la charge exclusive des voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Les clients doivent s'assurer suffisamment longtemps avant la date de départ que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyage (billets, bons d'échange, réservations, etc.) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité et sur leur visa.

FORMALITÉS DE POLICE :

Pour les ressortissants Français : passeport ou carte d'identité en cours de validité. Vous voudrez bien nous envoyer dès réception de votre contrat d'inscription, la photocopie de la pièce d'identité que vous utiliserez pour ce voyage.

SANTÉ :

Carte européenne d'assurance maladie conseillée.

Les voyages entre la France et les pays étrangers sont possibles selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Les formalités pouvant changer fréquemment, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, le site web suivant avant le départ : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

RÈGLEMENT :

- Acompte à l'inscription : 30 % du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.
- Solde : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE :

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

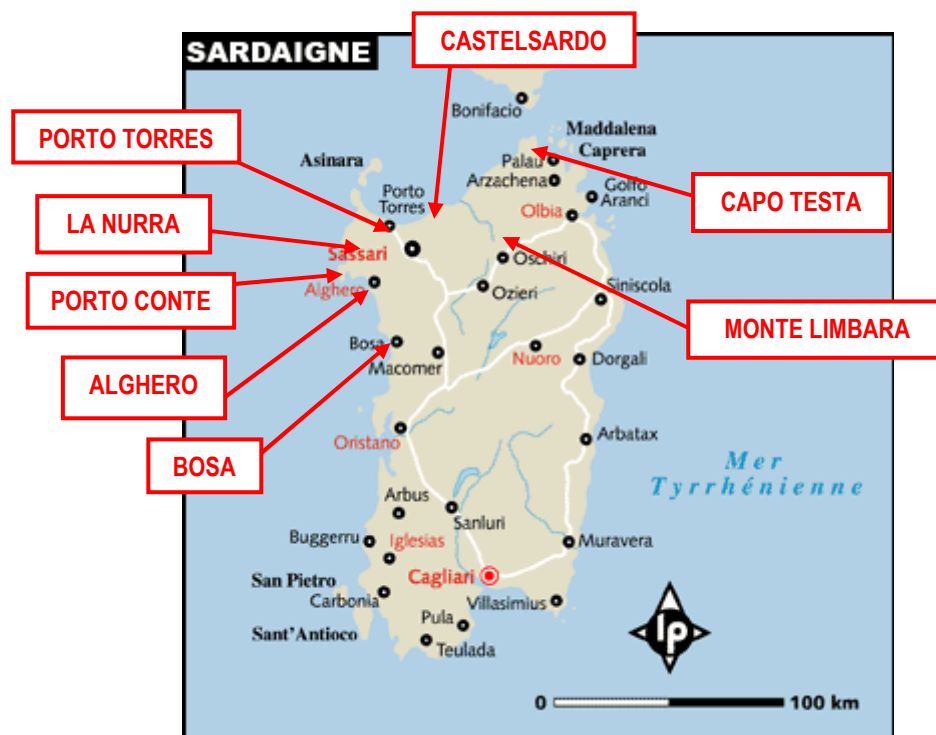
QUELQUES RECOMMANDATIONS :

Prévoir : de bonnes chaussures de marche avec des semelles bien crantées, un sac à dos pour le nécessaire de la journée (effets personnels, pique-nique, gourde), chapeau, crème solaire et lunettes de soleil, appareil photo, jumelles.

INSCRIPTION ET PAIEMENT DU SÉJOUR :

En vous adressant au siège d'ATC-Routes du monde - Téléphone : 01 55 26 93 70 - Adresse électronique : boutique-atc@atc-routesdumonde.com;

Renseignements complémentaires auprès de Robert CORRIGNAN - Tél. : 06 68 30 47 03 - Adresse électronique : rcorrignan@free.fr



ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 - Télécopie 01 58 20 51 24 - courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 - SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352